

défense avait eu l'idée d'en appeler aux lumières d'un savant célèbre, M. Raspail.

Le jeudi 17 septembre, à onze heures du soir, Me Babeau-Larivière jeune avocat de Limoges, parti de Tulle trente-six heures auparavant, apporta à M. Raspail une invitation de Me Bac, et une lettre de l'accusée. Voici cette dernière pièce, appel suprême à un défenseur inconnu :

“ Je suis innocente et bien malheureuse, monsieur ! Je souffre et j'appelle à mon aide votre science, votre cœur.

“ Des expériences chimiques m'avaient rendu une partie de cette opinion qui me torture depuis huit mois. M. Orfila est arrivé, et je suis retombée dans l'abîme.

“ J'espère en vous, monsieur ; prêtez à la pauvre calomniée l'appui de votre science ; venez me sauver, alors que tout m'abandonne.

MARIE LAFARGE.”

Il était bien tard, le procès marchait si vite ! M. Raspail fit des objections : son nom porterait malheur, ses anciens débats avec M. Orfila porteraient ombrage à l'accusation : la Cour ne lui permettrait pas même de dire son avis :

— Il faut que je reparte, avec ou sans vous, dans une heure, s'écria Me Babeau-Larivière ; si vous ne venez pas, elle est condamnée ; si vous venez, il y a mille chances contre une qu'elle sera acquittée. Le jury semble n'attendre qu'une réfutation du rapport ; votre refus vous rendrait coupable d'une erreur judiciaire.

A deux heures du matin, le vendredi 18 septembre, le jeune avocat et l'illustre savant brûlaient le pavé sur la route d'Orléans. Le lendemain 19, à quatre heures et demie, la chaise de poste traversait Limoges ; la fièvre brûlait M. Raspail, il fallut s'arrêter quelques heures. A onze heures et demie, on arrivait à Tulle ; les habitants de l'hôtel se ruèrent, les larmes aux yeux sur la voiture, proférant ces terribles paroles :

— Malheureux ! vous l'avez tuée... condamnée aux travaux forcés à perpétuité !... Elle a compté jusqu'aux minutes, jusqu'aux secondes ; la dernière a sonné par cet arrêt pire qu'un arrêt de mort : ne vous en consolez jamais, c'est votre faute !

On sait si c'était leur faute : ils avaient parcouru cent vingt lieues en quarante heures, par des chemins de montagnes, par un temps affreux ; la voiture avait cassé en route.

Laissons maintenant M. Raspail raconter lui-même les incidents qui suivirent cette course dévorante, inutile : on y trouvera l'opinion si grave de cet

homme illustre, dont le caractère si incontestablement honorable a pu avoir ses défauts, mais dont la conscience ne saurait être plus suspecte que la science.

“ Marie Cappelle me fit demander le lendemain matin ; la permission ne m'en fut pas refusée ; chacun dans le palais de justice, jusqu'au géôlier, paraissait franchement s'intéresser à son sort. Sa famille ne la quittait pas d'une minute, des visages bienveillants circulaient autour du palais, pour en savoir des nouvelles. Je ne manquai pas d'introductions. Je fus conduit, de main en main, jusqu'à la porte de son cabanon, sur le palier duquel je fis un instant antichambre ; il se passait dans l'intérieur une de ces scènes attendrissantes, dont j'ai eu l'occasion d'être si souvent témoin dans ma vie de prisonnier. Marie Cappelle désirait me parler seul à seul, et n'ayant là à sa disposition qu'une chambre force était bien de congédier sa famille et même sa *sœur chérie*, pour me servir de ses expressions. J'aurais désiré, moi, dire devant tous ce que j'avais à lui dire ; mais la volonté d'une condamnée est la volonté sacrée de l'article de mort ; on s'y soumet sans émettre la moindre réflexion centenaire.

“ Je la trouvai malade, dans son lit derrière deux rideaux de toile à carreaux bleus et blancs, qui servent à couper sa chambre en deux pièces, dont la première est occupée par celle qui la servait dans le temps de sa prospérité, et qui n'a pas voulu la quitter prisonnière et sans ressource. L'exemple de fidélité au malheur, que donne à tout le pays cette bonne fille, semble avoir porté bonheur à Marie Cappelle ; elle a perdu fort peu d'amis dans son infortune : que Dieu lui conserve un brin de santé ! car elle a, dans l'âme et dans l'esprit, de quoi se réhabiliter, seule même et abandonnée, auprès de l'opinion publique, qu'elle m'a parue jalouse de reconquérir encore plus vivement que sa liberté.

“ J'étais ému (à mon âge et ayant une petite fille à élever, mon émotion n'est pas suspecte) ; je fis tous mes efforts pour rester froid comme un chimiste, et je terminai mon entrevue par quelques mots relatifs au sentiment religieux, que Marie Cappelle me sembla posséder sans exagération et sans hypocrisie. Ses amis intimes m'ont confirmé dans cette opinion.

“ Les larmes suffoquaient la malade, je dus me retirer. Elle m'a fait dire dans la journée que ma visite lui avait rendu l'espoir qu'elle croyait avoir perdu depuis la veille, et avait ajouté une consolation de plus aux consolations que lui prodiguaient ses amis

“ En sortant du palais de justice,

étourdi et ébloui, tel qu'on sort presque toujours de la visite d'un prisonnier, je me demandais si c'était bien madame Lafarge à qui je venais de parler ; et maintenant, à cent vingt lieues de distance, ce mot là a de la peine à me revenir dans l'esprit ; il me semble encore que je n'ai eu devant les yeux que Marie Cappelle.

“ Madame Lafarge telle que j'ai vue sur son grabat de prison est une femme que la douleur dévore, sans trop avoir altéré la régularité des formes qui durent en faire une belle jeune fille, lorsqu'elle jouissait de sa fortune et de la santé. Sans l'animation de sa physiologie, on s'apercevrait que ses traits manquent un peu de régularité ; on n'en a pas le temps, car l'expression ne tarde pas à venir effacer ce léger défaut d'harmonie. Et son regard, tel qu'on le devine à travers ses larmes, n'a rien perdu de cette magie qui paraît avoir tant fasciné de fois ses amis comme ses ennemis. On ne cite plus dans toute la salle d'audience, que M. l'avocat général qui soit resté durement sévère envers madame Lafarge ; il paraît pourtant que ce magistrat qui vient de donner à cette épreuve des gages d'une si sauvage intégrité, se faisait en cela une grande violence, car, au prononcé de la peine, l'homme a chez lui repris la place du juge : on l'a vu attendri.

“ Le teint de madame Lafarge n'est pas livide ; il est pâle. Ses cheveux noirs en bandeau, et sa coiffe de nuit, de calicot ordinaire, me rappelaient à la lettre la mise officielle des prisonnières de Versailles, qui venaient si souvent, sous ma fenêtre, me remercier de quelques bons services, en chantant et en dansant, comme on chante et comme on danse sous les yeux des guichetiers.

“ Madame Lafarge, dans sa prison, n'est plus que la fille du peuple, abandonnée des hommes entre les mains de la loi. Je n'étais point dépaycé en sa présence. Ses amis m'ont assuré que, depuis sa captivité, elle est toujours de même, et qu'avant elle avait le même goût de la simplicité

“ Sa conversation, douce et caressante, conserve dans le malheur et dans l'humiliation ce reflet de bonté et ce je ne sais quoi d'harmonieux et de sympathique qui rendait Marie Cappelle si intéressante à l'époque de sa prospérité. Il est difficile de rencontrer une femme du monde qui sache mieux se placer au niveau des personnes qui lui parlent, et ne mettre dans ses réponses que tout juste la dose d'esprit dont fait preuve son interlocuteur. Elle cherche à plaire à tous, et jamais à effacer personne. Elle cause de toute chose avec le même intérêt et le même avantage. Elle est